Ville de Vaujours

Réunion de quartier
LES MARLIERES
Jeudi 23 novembre 2017

Chers Valjoviens,
Chers amis,

Dans la volonté de conserver le bien vivre de la ville de Vaujours, nous mettons un point d'honneur à échanger avec vous, afin de faire le point sur ce qui a été réalisé et de voir ensemble comment améliorer les services de la ville pour vous apporter satisfaction à tous.

Ces réunions de quartier offrent la possibilité de vous présenter les projets à venir, les démarches entreprises par la municipalité, les résultats obtenus… Tout ceci dans le but de vous faire participer à la vie de la commune.

Jeudi 23 novembre, nous avons essentiellement évoqué ensemble : les travaux et l'aménagement, les finances et la sécurité.

Dominique BAILLY
Votre Maire

En présence de Dominique BAILLY, Maire de Vaujours et de :

Michel RINGRESSI, Maire adjoint chargé de l'aménagement, de l'urbanisme, des travaux et du transport,
Guiseppina DI MINO, Maire adjointe chargée de l'action sociale et des liens intergénérationnels,
Christelle MARTINEZ, Maire adjointe chargée de la jeunesse, du sport, de la vie associative et du jumelage,
Danièle CHEVILLARD, Maire adjointe chargée de la vie scolaire et de la petite enfance,
Thierry VARY, Maire adjoint chargé des finances, du budget et du contrôle de gestion,
Philippe GAUDIN, Directeur des affaires générales,
Alex LAPEYRE, Coordonnateur des services techniques,
Jean-Jacques LAFON, Responsable de la Police Municipale,
Capitaine JEAN, Commissariat de Livry-Gargan,

Mairie de Vaujours – 20, rue Alexandre Boucher – 93 410 Vaujours – Tél. : 01 48 61 96 75

Les points suivants ont été abordés :

TRAVAUX

■ Réalisations et projets

- Aménagement d'un « tourne à gauche » à la sortie du centre commercial Casino.
- Parking de la Maison du Temps Libre : un horodateur sera mis en fonction au 1er janvier 2018 (2 heures gratuites et 50 cts l'heure supplémentaire).
- Lutte contre le bruit sur l'ex RN3 : le Conseil départemental a engagé des travaux de voirie dans le sens Meaux/Paris pour un coût de 250.000,00€.
  La nature de ces travaux est la réfection des tapis de la voie express. Ainsi, sur la portion située entre le magasin Casino et le Pont Henri IV, des enrobés acoustiques s'étendent sur 330m linéaires pour limiter les répercutions sur les proches habitations.
- Réalisations des trottoirs du 371 au 383 rue de Meaux (à hauteur du garage AD et du Centre Technique Municipal).
- Campagne d'élagage des arbres rue de Meaux du 25/10/2017 au 15/019/2018.
- Déploiement de la fibre optique en cours.
- Rue Rabelais : étude de rénovation en 2017 et réfection de la rue en 2018.
- 60 au 70 rue de Meaux, à hauteur de la station service : la commune a formulé au Conseil départemental la demande de création d'un ilot, en remplacement des balises arrachées ou endommagées par les automobilistes.
- Renforcement de l'éclairage publique dans les rues de Livry (9 candélabres au lieu de 6 actuellement) et rue de Coubron (remplacement de 2 candélabres résidence vieille fontaine), le cout est de 41.130,20 €TTC
- Signalisation parcours seniors : un panneau de police a été installé car les animaux domestiques y sont interdits. Une canisette est prévue à cet effet.

■ Rénovation des voiries

Le Maire précise que la municipalité a mis en place un plan pluriannuel d'investissement pour la rénovation des voiries et que les rues les plus dégradées seront rénovées en priorité.
La municipalité s'applique à rénover ses voiries dans l'ensemble de ses éléments constitutifs : assainissement, éclairage public, structure et couche de roulement, dans le bon respect de la réglementation et de l'accessibilité aux handicapés.
Le Maire rappelle, néanmoins, que la réfection des voiries est soumise aux délais de l'EPT, notamment sur la gestion de l'assainissement.

■ Stade Jules Ferry

Le stade Jules Ferry, inauguré en janvier 2012, a été entièrement réhabilité pour répondre aux normes d'utilisation.
La Municipalité a souhaité valoriser cet équipement dans le respect du développement durable. Ainsi, le terrain de jeu naturel a fait place à un gazon synthétique et le nouveau bâtiment s'intègre harmonieusement à l'environnement immédiat.

Néanmoins, des désordres sur le gazon synthétique sont apparus en juin 2014, puis en juin 2017.
La municipalité a donc décidé de fermer temporairement le site pour garantir la bonne exécution des travaux et la sécurité des usagers.

Des sondages seront réalisés prochainement afin de déterminer les responsabilités et engager les procédures nécessaires pour une remise en état du terrain le plus rapidement possible.

AMENAGEMENT

■ Réalisations et projets

- Placette du Brazza : la ville a réalisé une placette à hauteur du commerce « Le Brazza ». Cette placette est particulièrement appréciée de la clientèle qui peut désormais profiter d'un espace extérieur.
- Déplacement du garage AD face à Placoplatre.
- Ouverture du restaurant Le Vaujours face à Placoplatre.
- Installation du bureau de vente « promotion immobilière » Edouard Denis à Casino : 43 pavillons situés rue Juan Valéra.
- Projet de création d'un restaurant en remplacement de l'épicerie spécialisée, face au centre commercial Casino.
- Projet de création d'une école à proximité du centre de loisirs Chanteflandre.
- Etude d'extension de l'école Jules Ferry comprenant 2 classes, un préau et un réfectoire.
- Etude sur la création d'un court de tennis avec sondage des sols au préalable.
- Etude sur la création d'un bâtiment accueillant la direction des services techniques, ceci dans le but de réunir les moyens humains et matériels dans un même lieu.
- La démolition du pavillon Suquart permettra l'agrandissement de l'école Paul Bert et la réalisation d'un square avec quelques places de stationnement.
- Pré aux saules : projet d'aménagement d'un merlon pour isoler les riverains du bruit de la RN3 / rencontre avec les propriétaires concernant le projet de « résidence séniors ».
- Projet rond-point : le Conseil départemental de Seine et Marne étudiera prochainement l'implantation d'un giratoire à 4 branches, rue de Courtry.

ENVIRONNEMENT

■ Mise en place de la semaine de la propreté

La municipalité a initié la semaine de la propreté auprès de la population à travers une campagne de publicité avec la mise à disposition gratuite de tous les matériels. Le succès n'a pas été au rendez-vous, aucune suite ne lui a été donnée. Le Maire souhaite relancer une nouvelle campagne pour que les riverains puissent s'investir dans cette action, à l'instar des élèves de l'école Paul Bert qui ont su démontrer leur engagement face aux enjeux de la protection de l'environnement.

Malgré les efforts fournis par les services municipaux en matière de propreté urbaine, le Maire constate un manque évident de civisme. Il précise qu'il ne faut que 12 minutes après le passage de la balayeuse pour trouver à nouveau des déchets sur la voie publique.
La problématique des déjections canines est la même. Les riverains n'utilisent pas les bornes Toutounet mises à leur disposition. Pire, le constat a été fait par le « Conseil des Sages » : certains riverains vident les Toutounet de leurs sacs pour leur compte personnel.

Le Maire insiste sur ce point : la propreté, c'est l'affaire de tous.

■ Collecte des ordures ménagères

Michel RINGRESSI rappelle que la collecte est soumise à des obligations qui ne sont pas respectées par certains riverains, sous peine de se voir verbaliser :

1. Les conteneurs ne doivent pas gêner la circulation normale des véhicules, des deux roues et des piétons ;
2. les déchets doivent être dans les conteneurs (sauf jour des encombrants)
3. lorsque l'habitation est située dans une zone ne permettant pas l'accès aux véhicules de collecte, les déchets doivent être déposés sur une voie normalement collectée ;
4. les déchets doivent être déposés SEULEMENT APRÈS 20H LA VEILLE DU JOUR DES RAMASSAGES

■ Protection de l'environnement

La municipalité investie dans le respect de l'environnement :

- Remplacement progressif de la flotte automobile municipale par des véhicules moins polluants.
- Acquisition de matériel portatif électrique pour les agents des services techniques (moins bruyants et plus propres).
- Acquisition d'un aspirateur de voirie grâce à l'obtention d'une subvention parlementaire.

■ « Sauvons le parc de la Poudrerie »

Grâce à l'initiative des 4 maires des villes concernées en terme de territoire par le parc de la Poudrerie, celui-ci est resté ouvert en 2017 toujours financé par les subventions du Département et de la Région.

Cette année 2017 a vu la multiplication de réunions de travail afin de définir un projet d'avenir.
Ainsi, l'Etat, le conseil départemental et la région ont trouvé un accord visant la préservation et la réhabilitation du parc de la Poudrerie.

Malheureusement, à ce jour, le Territoire n'envisage pas d'apporter son concours dans la gestion du site. Les Maires de Vaujours et Livry-Gargan se sont donc unis dans une même volonté ; celle de soutenir ce véritable poumon vert.

FINANCES

Au 1er janvier 2016, la ville de Vaujours a rejoint un Etablissement Public Territorial appelé « Grand Paris-Grand Est », dans le cadre de la création de la Métropole du Grand Paris. Cette structure intercommunale compte 385 323 habitants et regroupe 14 communes.
Vaujours devra progressivement transférer une partie de ses compétences à la Métropole ou au Territoire auquel elle est rattachée.

De 2016 à 2020, une partie des recettes de fiscalité, en particulier celle économique, sera transférée au Territoire. Ce transfert sera compensé par le versement d'une Allocation Compensatrice inscrite chaque année au budget

La ville de Vaujours conserve la Taxe d'Habitation (TH), la Taxe Foncière Non Bâti (TFNB) et la Taxe Foncière Bâti (TFB). Les taux de la fiscalité directe locale restent inchangés depuis 2008, **la ville a fait le choix de ne pas les augmenter afin de ne pas amputer le pouvoir d'achat des Valjoviens**.

Malgré la baisse des concours financiers, la ville poursuit son désendettement et ses investissements.
L'encours de la dette a diminué de 68,67% entre 2008 et 2016.

TRANSPORT

■ Circulation et stationnement

Le Maire précise que le développement du secteur de la gare du Vert-Galant et les nombreuses constructions édifiées à Tremblay-en-France, en limite communale, entrainent des nuisances importantes. La circulation dans le quartier est dense et le stationnement y devient difficile, voir abusif dans certains cas, malgré la signalisation règlementée « zone bleue ».

Pour rappel, ce sont 29.500 véhicules par jour qui passent par la gare du Vert-Galant et 16.000 véhicules qui circulent sur la rue de Meaux.

Le Maire souhaite donc rencontrer prochainement le Maire de Tremblay en France pour mener une réflexion commune sur les difficultés rencontrées sur le secteur gare.

■ Transports

Le transport en Commun en « Site Propre » s'étendra de Pantin à Livry-Gargan.
Le Maire regrette cette décision et multiplie les interventions auprès des services de l'Etat pour que cette nouvelle ligne soit prolongée jusqu'à Vaujours. Les arguments accompagnant cette demande : un établissement scolaire privé de 2500 élèves, un collège public, 4 écoles maternelles et élémentaires, la gare du Vert-Galant, le parc de la Poudrerie… autant d'atouts nécessitant une meilleure déserte par les transports.

SECURITE

■ Plan Vigipirate

La mission première de la Police Intercommunale ne relève pas de la lutte anti-terroriste, elle contribue néanmoins à l'action préventive en la matière. Ainsi, les agents veilleront particulièrement aux mesures de sécurité en cette période de fêtes de fin d'année et participeront aux événements organisés par la commune : téléthon les 7 et 8 décembre, marché de Noël et illumination du cèdre le 16 décembre.

■ Service d'aide aux victimes

Le Maire rappelle que le service d'aide aux victimes de la Police Intercommunale est là pour assurer une prise en charge rapide et de proximité ainsi qu'un accompagnement personnalisé des victimes d'infractions pénales. Si vous êtes victime de vol, d'agression, de violences intrafamiliales, de viol… n'hésitez pas à contacter le service au 01.48.61.00.43.

■ La Police intercommunale au cœur de la prévention

Le 10 mars 2017, la « Journée Entente Jeunes/Police », a mobilisé près de 1300 jeunes, âgés de 11 à 18 ans, venant de tous horizons.
Pas moins de 30 encadrants issus de la Police Nationale, de la Police Intercommunale et de la fédération des secouristes formateurs policiers. Tous bénévoles.
Ils ont encadré les jeunes au travers des différents ateliers, mais pas seulement. Ils les ont accompagné, ils ont dialogué, et ils ont noué des liens tout au long de cette journée.
Les jeunes ont pris, pour quelques heures, la place des policiers. Ils ont perçu la complexité de leur travail, et les témoignages d'estime ont renforcé les policiers dans l'idée qu'il fallait poursuivre et développer le dialogue. Espérant une nouvelle édition en 2018.

La réunion prend fin à 22 heures 30.